



Service Recette (taxes et redevances)
Service Logement
Agent traitant : Valérie HOUSSEONLOGE
Tél : 087/26.02.86
Fax : 087/26.02.73
Mail : valerie.houssonloge@olne.be

AVIS

Le Collège communal porte à la connaissance de ses administrés que les délibérations du Conseil communal du 12 novembre 2018 sont devenues exécutoires par expiration du délai de tutelle en date du 14 décembre 2018.

Ci-dessous, les délibérations dont objet pour lesquelles le Conseil communal établit les règlements suivants :

Dès l'entrée en vigueur du présent règlement et jusqu'au 31 décembre 2019 :

- Le règlement-redevance communale sur les demandes de changement de prénom(s)

Pour l'exercice 2019 :

- Le règlement-taxe communale sur la collecte et le traitement des déchets ménagers issus de l'activité usuelle des ménages et assimilés ;
- Le règlement-taxe communale directe de répartition sur les mines, minières, carrières et terrils en exploitation au 1^{er} janvier de l'exercice d'imposition ;
- Le règlement-taxe communale annuelle sur les parcelles non bâties situées dans le périmètre d'un permis d'urbanisation non périmé en dehors d'une zone d'enjeu communal ;

Les règlements peuvent être consultés soit, sur le site internet : www.olne.be soit, à l'Administration communale de OLNE, rue Village, 37 à 4877 OLNE pendant les heures d'ouverture des bureaux. Ils seront également affichés sur les vitres de la bibliothèque située à l'arrière de l'Administration communale de OLNE (*accessible aux personnes à mobilité réduite*) et consultables 24h/24h et ce, endéans la quinzaine de la date du présent avis.

Cet avis est affiché du 21 décembre 2018 au 28 décembre 2018 inclus.

Le Directeur général,
J-P. EMBRECHTS

Par le Collège,



Le Bourgmestre,
C. HALIN